

## Compte rendu du GT Eclairage Public 11 février 2013

Cette réunion a eu lieu à 14h30 dans les locaux de la FNCCR, **20 Boulevard de Latour-Maubourg, Paris 7<sup>ème</sup>**.

<b>LISTE DES PARTICIPANTS</b> .....	<b>1</b>
<b>1. ACTUALITES DU DISPOSITIF</b> .....	<b>2</b>
▪ BILAN DU DISPOSITIF A FIN NOVEMBRE 2012.....	2
▪ PLANNING PREVISIONNEL POUR LE 11 <sup>EME</sup> ARRETE .....	2
<b>2. LES FICHES EN REVISION</b> .....	<b>3</b>
▪ RES-EC-01 ; RES-EC-02 ; RES-EC-03 .....	3
▪ RES-EC-04.....	3
<b>3. LES FICHES EN CREATION</b> .....	<b>3</b>
▪ C335 : « CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE EN ECLAIRAGE PUBLIC (CPE-EP) » .....	3
▪ C336 : « RENOVATION D'UN ECLAIRAGE EXTERIEUR PAR LUMINAIRE LED » .....	3
<b>4. POINTS DIVERS</b> .....	<b>4</b>
▪ CREATION D'UNE FICHE EXPLICATIVE GLOBALE « ÉCLAIRAGE PUBLIC » .....	4
▪ NOUVEAUX PROJETS ENVISAGES .....	4
<b>5. PROCHAINE REUNION DU GT ECLAIRAGE PUBLIC</b> .....	<b>4</b>

### Liste des participants

NOM Prénom	Société	Adresse e-mail
BASSAGLIA Gaël	ATEE	<a href="mailto:g.bassaglia@atee.fr">g.bassaglia@atee.fr</a>
BELON Daniel	FNCCR	<a href="mailto:d.belon@fnccr.asso.fr">d.belon@fnccr.asso.fr</a>
GELLE Alexis	FNCCR	<a href="mailto:a.gelle@fnccr.asso.fr">a.gelle@fnccr.asso.fr</a>
OUVRARD Dominique	Syndicat de l'Eclairage	<a href="mailto:douvrard@syndicat-eclairage.com">douvrard@syndicat-eclairage.com</a>
FILLOUX Jacques	SERCE	<a href="mailto:j.filloux@serce.fr">j.filloux@serce.fr</a>

### Liste des excusés

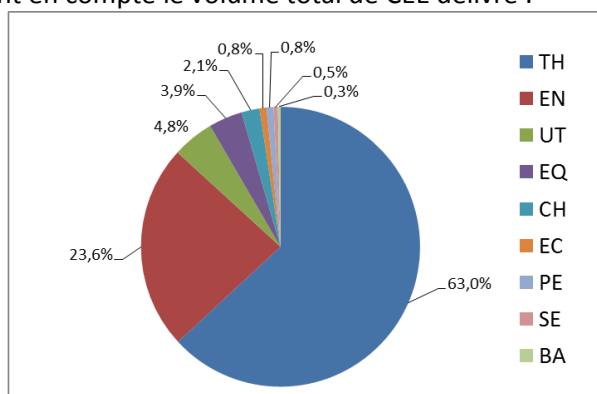
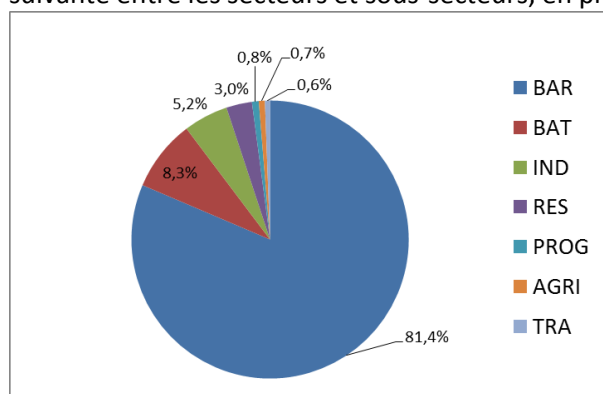
NOM Prénom	Société	Adresse e-mail
Xavier Romon	ATEE	<a href="mailto:x.romon@atee.fr">x.romon@atee.fr</a>
Cyrielle Borde	ADEME	<a href="mailto:cyrielle.borde@ademe.fr">cyrielle.borde@ademe.fr</a>
Bruno Lafitte	ADEME	<a href="mailto:bruno.lafitte@ademe.fr">bruno.lafitte@ademe.fr</a>
Anne-Marie Ducroux	ANPCEN	<a href="mailto:anne-marie.ducroux@anpcen.fr">anne-marie.ducroux@anpcen.fr</a>
REMANDE Christian	AFE	<a href="mailto:christian.remande@guido.fr">christian.remande@guido.fr</a>
KABLITZ Bruno	SICECO	<a href="mailto:bkablitz@siceco.fr">bkablitz@siceco.fr</a>
LAKEHAL Aïda	PNCEE	<a href="mailto:aida.lakehal@developpement-durable.gouv.fr">aida.lakehal@developpement-durable.gouv.fr</a>

## 1. Actualités du dispositif

### ▪ Bilan du dispositif à fin Novembre 2012

Le PNCEE annonce un total de 324,6 TWh cumac délivrés depuis le début du dispositif jusqu'à fin Octobre 2012. En soustrayant les 54 TWh cumac d'objectifs de 1ère période, on compte donc 270,6 TWh cumac déposés dans le cadre de la 2ème période, dont l'objectif de 345 TWh cumac devrait donc être atteint au cours de l'année 2013, surtout si l'on prend en compte le stock de demandes en cours, qui est évalué à un total de 60 à 80 TWh cumac.

Les économies d'énergie certifiées, via des opérations standardisées, se répartissent de la façon suivante entre les secteurs et sous-secteurs, en prenant en compte le volume total de CEE délivré :



Le mémento ATEE comportant les modifications et ajouts du 10<sup>ème</sup> arrêté est en cours d'impression, les bons de commandes sont disponibles sur demande auprès de l'ATEE, ou sur le site <http://www.clubc2e.org/>.

### **Adoption du compte-rendu de la réunion du 11 février 2013**

Le compte-rendu de la réunion du GT éclairage public du 9 octobre 2012 est adopté et diffusé sur le site du club : <http://www.clubc2e.org/>.

### ▪ Planning prévisionnel pour le 11<sup>ème</sup> arrêté

A titre informatif, voici le planning prévisionnel ciblé pour cet arrêté, en cours de confirmation :

1	12 Avril 2013	Date limite Envoi à l'ATEE des projets de fiches finalisés FS, FC et FE, calculs approuvés par les experts ADEME
2	3 Mai 2013	Envoi des fiches du 11 <sup>ème</sup> par l'ATEE à la DGEC et à l'ADEME
3	Mai 2013	Validation ou demandes précisions ADEME, PNCEE, DGEC
4	11 juin 2013	Comité de lecture
5	Fin juin 2013	Passage en CSE
6	Juillet 2013	Publication du 11 <sup>ème</sup> arrêté au JO

## 2. Adoption du CR de la réunion précédente

Le compte-rendu du GT du 26 novembre est adopté.

## 3. Les fiches en révision

### ▪ RES-EC-01 ; RES-EC-02 ; RES-EC-03

Aucune nouvelle remarque n'étant faites sur ces fiches, elles seront donc communiquées au plus tôt à l'ADEME pour avis d'ici le prochain GT.

### ▪ RES-EC-04

Bruno Kablitz, du SICECO, a transmis un mail dans lequel il souhaite faire état de son opposition à toute nouvelle modification de la valeur d'ULOR portée de 5 à 15% depuis le 10ème arrêté.

## 3. Les fiches en création

### ▪ C335 : « Contrat de Performance Energétique en Eclairage Public (CPE-EP) »

La FS correspondante doit être créée en reprenant les paragraphes adéquats de la FC, et sera ensuite diffusée à l'ADEME pour avis.

Afin de justifier les chiffres avancés dans les conditions d'éligibilité des CPE (ie le gain de 30% et la durée de 6 ans), l'étude présentée par le SERCE lors du dernier GT (ou sa référence) pourrait être ajoutée dans la fiche de calcul.

La FE doit également être créée, dont l'objectif à terme serait de faire un « mode d'emploi de la fiche à destination des collectivités »

### ▪ C336 : « Rénovation d'un éclairage extérieur par luminaire LED »

Certains ajustements de chiffres doivent être apportés, ce qui ne devrait pas changer le forfait final.

Concernant les hypothèses faites pour le calcul du gain, on considère que la représentativité des IP65 mercure est bonne. La référence est la même que pour la RES-EC-04, avec la même durée de vie car les modules LED doivent être interchangeables. On considère donc, comme pour la RES-EC-04, que la C336 ne doit pas être limitée au remplacement d'un luminaire à vapeur de mercure, mais est valable pour le remplacement de n'importe quel luminaire.

Pour garder la cohérence, il est donc décidé de baser le calcul du forfait sur le nombre de luminaires déposés plutôt que sur le nombre de luminaires LED installés.

Il est précisé également que l'ULOR de 15 % qui figure dans la fiche EC-04 est équivalent en termes d'émissions vers le ciel de l'ULR de 20 % proposé pour les luminaires à LED.

Le SDE indique que la valeur de lumen/watt est susceptible d'évoluer pour être augmentée.

Question de B. Kablitz par mail sur les températures de couleur : le calcul de gain est-il valable pour des températures plus faibles, ou a-t-il été pris pour une source à 4500 K, qui donne une économie maximale ?

La limite de 4500 K correspond au chiffre donné dans une charte du SDE, la vérification des données sera faite d'ici le prochain GT.

## 4. Points divers

### ▪ Création d'une Fiche Explicative globale « Éclairage Public »

Il serait souhaitable de créer une fiche explicative globale portant sur l'utilisation des fiches RES dans leur ensemble, afin de préciser leurs modalités d'utilisation (définitions et modes de preuves), les combinaisons possibles ou non entre elles, et éventuellement les opérations complémentaires non standardisées qu'il peut être intéressant d'envisager (par exemple sur les équipements sportifs, etc...)

Des précisions déjà identifiées seront à rassembler dans cette FE :

- La possibilité de cumul entre les fiches RES-EC-01, -02, -03 et -04, si les conditions individuelles sont respectées.
- Les fiches RES-EC-01, -02 et -04 ne sont pas utilisables pour des éclairages à source LED
- La fiche C336 ne sera pas cumulable avec la RES-EC-03

### ▪ Nouveaux projets envisagés

- **Équipements sportifs** : on peut envisager de faire des opérations semi-standardisées, avec comparaison des puissances avant et après travaux comme pour la mise en valeur des monuments.
- **Maintenance préventive** : une difficulté se présente par rapport au CPE qui intègre déjà la maintenance afin de ne pas faire de double comptage des gains.
- **Détection de présence** en EP : commencer par des opérations spécifiques pour disposer d'un retour d'expérience et de références de gain.

## 5. Prochaine réunion du GT Eclairage Public

**25 mars 2013 à 14h30**

A la FNCCR, 20 boulevard de La Tour-Maubourg, Paris VII<sup>ème</sup>